



## Sommaire

**Un enjeu de premier plan.....p. 3**

**1. Résultats des groupes focus.....p. 4**

**1.1. Qui sont les participants et pourquoi ont-ils accepté de se joindre à un groupe focus ?.....p. 4**

**1.2. Quelle est leur vision globale de la prévention de la perte d'autonomie ?.....p. 6**

**1.3. Que pensent-ils des projets qu'ils conduisent sur le territoire de la Métropole de Lyon ?.....p. 8**

1.3.1. La facilité / la difficulté à développer des projets.....p. 8

1.3.2. L'organisation et le bon déroulement des projets.....p. 10

1.3.3. Les échanges entre les acteurs locaux et la coordination des projets.....p. 12

**1.4. Que pensent-ils du vécu des publics auprès desquels ils interviennent sur le territoire de la Métropole de Lyon ?.....p. 14**

1.4.1. Le libre choix des publics qui participent aux projets.....p. 14

1.4.2. La satisfaction des publics qui participent aux projets.....p. 16

1.4.3. L'adéquation entre publics cibles et publics qui participent aux projets.....p. 18

**1.5. Que souhaitent-ils / proposent-ils pour améliorer la prévention de la perte d'autonomie ?.....p. 20**

**2. Pistes d'actions pour la collectivité.....p. 22**

**2.1. Renforcer l'adhésion des publics cibles.....p. 22**

**2.2. Faire évoluer le fonctionnement de la Conférence des financeurs.....p. 22**

**2.3. Animer et coordonner le réseau d'acteurs locaux.....p. 22**

**Conclusion : ce que l'on peut retenir.....p. 23**

# Un enjeu de premier plan

La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées constitue un enjeu de premier plan pour la collectivité et ses administrés.

Dans le cadre de la Conférence des financeurs, la Métropole de Lyon accompagne un certain nombre d'actions mises en œuvre sur son territoire, dont le projet « Bien vivre chez soi ». Elle souhaite aujourd'hui disposer d'un retour sur ces initiatives et comprendre, le cas échéant, pourquoi certaines ne fonctionnent pas comme attendu. Il s'agit notamment d'identifier des leviers pour améliorer les démarches conduites localement.

A sa demande, l'Agence d'urbanisme a organisé une série d'échanges collectifs avec des professionnels du domaine de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Les participants ont été identifiés par la Métropole de Lyon et trois « groupes focus » d'une durée d'1h30 environ ont été organisés.

**1) Un groupe avec des spécialistes :** acteurs sociaux, médicaux, associatifs et scientifiques intervenant exclusivement sur le champ de la perte d'autonomie des personnes âgées.

**2) Un groupe mixte** composé de participants « semi-spécialistes » : acteurs sociaux et associatifs ayant une activité tournée vers le champ de la perte d'autonomie des personnes âgées mais intervenant pour la plupart également dans d'autres domaines.

**3) Un groupe avec des non-spécialistes :** acteurs associatifs dans les champs sociaux, sportifs et artistiques intervenant pour partie sur la perte d'autonomie des personnes âgées sans qu'il s'agisse de leur spécialité.

A chaque fois, les participants ont été invités à témoigner de leurs expériences, à exprimer leur point de vue et à formuler des suggestions, tant sur la façon dont ils pilotent leurs projets que sur les publics avec lesquels ils travaillent et le vécu de ces derniers.

Ce rapport présente une analyse synthétique de ce travail. Il s'appuie sur la trame de questionnement prédéfini à l'occasion de la préparation des groupes focus et fait ressortir les principaux enseignements qui s'en dégagent. Les groupes ont été réunis en octobre 2020. Dans le document, pour chaque question, les réponses sont ventilées par groupe.

## Qu'est-ce que la Conférence des financeurs ?

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est l'un des dispositifs majeurs instaurés par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (2015). Elle est un nouveau cadre de gouvernance qui a pour mission de coordonner dans chaque territoire les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs financements dans l'objectif d'élaborer une stratégie commune concertée entre tous les acteurs.

Pour la Métropole de Lyon, la Conférence est présidée par le Président de la Métropole de Lyon. Le Directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) ou son représentant en assure la vice-présidence





<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<p><b>Groupe de spécialistes</b> de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.</p> <p><b>Il réunit des acteurs sociaux, médicaux, associatifs et scientifiques intervenant exclusivement sur la perte d'autonomie des personnes âgées</b> : habitat adapté, travail sur la mémoire, gymnastique, lutte contre l'isolement, aide à domicile, activités intergénérationnelles, téléassistance, recherche-action, formation des aidants, prévention et restauration de la perte d'autonomie en lien avec une hospitalisation...</p> <p><b>Les participants sont particulièrement intéressés par le sujet traité, dans la mesure où il s'agit de leur cœur d'activité.</b></p> <p><b>Ils souhaitent élargir leur vision et découvrir ce qui se fait au-delà de leur activité.</b></p> <p><b>Ils apprécient également de pouvoir échanger avec d'autres structures.</b></p> <p><i>« C'est un sujet qui me tient beaucoup à cœur car la solitude et la perte d'autonomie favorisent le déclin des personnes. »</i></p>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<p><b>Groupe mixte.</b></p> <p><b>Il regroupe des acteurs sociaux et associatifs intervenant sur cette thématique, sans qu'il s'agisse toujours de leur seule spécialité</b> : secteur sénior d'un centre socioculturel, service d'accompagnement véhiculé à destination des personnes isolées, association de bénévoles proposant des activités sportives aux retraités d'une commune ainsi que des ateliers mémoires avec une psychoclinicienne, bailleur social travaillant sur l'adaptation des logements de son parc et développant des animations en direction de ses locataires âgés, centre social proposant aux séniors une activité sur le numérique, centre d'accueil de jour...</p> <p><b>Ces participants sont accompagnés par la Conférence des financeurs, d'où leur présence à ce groupe focus.</b></p> <p><i>« Je suis là car nous avons déposé un dossier à la Conférence des financeurs. Ce sont des actions en direction du bien vieillir au niveau de la santé. »</i></p>
<p>Groupe n°3 (non-spécialistes)</p>	<p><b>Groupe de non-spécialistes</b> de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.</p> <p><b>Y participent des acteurs associatifs dans les champs sociaux, sportifs et artistiques intervenant pour partie sur cette thématique, sans qu'il s'agisse de leur spécialité</b> : nutrition, activité physique adaptée, théâtre forum, cohabitation et hébergement intergénérationnels, développement du lien social, bilan de santé, gymnastique sensorielle, travail sur la relation à soi...</p> <p><b>Les personnes présentes font ici état de leur curiosité pour la participation à un groupe focus ainsi que de leur souhait de pouvoir rencontrer d'autres acteurs et dialoguer avec eux.</b></p> <p><b>Elles apprécient d'avoir été sollicitées via la Conférence des financeurs et de dépasser ainsi le seul lien administratif / financier avec cette dernière.</b></p> <p><i>« C'est intéressant d'échanger, de faire des rencontres, d'animer le réseau et d'avancer ensemble. »</i></p>



<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<p><b>Les spécialistes ont une approche très globale et multifactorielle de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. De nombreux thèmes sont abordés :</b> indépendance et liberté, sentiment d'utilité, confiance en soi, maintien d'une dynamique, capacité à continuer de faire des choix, lutte contre la « perte » et les empêchements de différentes natures (cognitifs, physiques, sociaux...), bonne santé, anticipation, accès à l'information, inclusion sociale, évitement de l'isolement, bien vieillir...</p> <p><i>« La prévention de la perte d'autonomie, c'est entrer dans un cercle vertueux où la personne peut continuer à être autonome, garder du lien social, des activités, être indépendante, se sentir utile. Quand on rentre dans la perte d'autonomie, on s'isole, on perd confiance en soi, l'état de santé se dégrade. »</i></p>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<p><b>Ce groupe insiste davantage sur l'importance du lien social et sur l'adaptation de l'environnement</b> (dans le logement ou <i>via</i> le numérique, par exemple).</p> <p><i>« Ce sont les actions individuelles pour maintenir ses capacités autour de la santé. Et aussi des actions qui peuvent agir sur l'environnement, pour lutter contre l'isolement. Les personnes peuvent trouver des ressources dans leur environnement pour être autonomes. »</i></p>
<p>Groupe n°3 (non-spécialistes)</p>	<p><b>Les participants perçoivent le sujet débattu prioritairement à travers leur propre action :</b> entretien du capital santé par le sport, maintien du lien social et du dialogue avec les personnes isolées, prévention de la dénutrition, bien-être apporté par des animations diverses, relations sociales intergénérationnelles, bien-être global...</p> <p><b>Deux personnes insistent sur l'importance de rendre les publics directement acteurs de la prévention de la perte d'autonomie,</b> notamment en mettant à leur disposition les connaissances nécessaires.</p> <p><i>« On pense à la santé, mais la santé ce n'est pas seulement l'absence de maladie : c'est aussi le bien-être, l'estime de soi. C'est important que la personne prenne en charge activement quelque chose. Vieillir tout en restant vivant actif. Un vieillissement réussi. »</i></p>





✚ « Sur le territoire de la Métropole de Lyon, il est facile de développer un projet de prévention de la perte d'autonomie. »

<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt d'accord.</b></p> <p><b>Ce groupe souligne l'intérêt et l'importance de la Conférence des financeurs qui apporte un soutien financier précieux, très facilitateur pour les acteurs locaux. Il pointe notamment la présence de nombreuses initiatives sur le territoire de la Métropole de Lyon, ce qui produit un effet d'émulation et incite à l'innovation. Les participants évoquent toutefois des difficultés d'ordre pratique (énergie nécessaire pour monter des projets, lourdeur administrative, absence de visibilité sur le court et moyen terme, difficultés d'accessibilité de certains lieux...) et conjoncturelle (Covid 19). Ils soulignent la prudence qu'il convient d'avoir avec le terme de « prévention » dont l'usage peut s'avérer contre-productif car stigmatisant sous certains aspects.</b></p> <p><i>« Ce n'est pas facile mais la Métropole fait beaucoup. Par exemple, la Conférence des financeurs est extraordinaire avec un soutien financier et beaucoup de partenaires qui aident. »</i></p>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<p><b>Plutôt d'accord.</b></p> <p><b>Ici aussi, la Conférence des financeurs est perçue comme un dispositif très appréciable. Les participants soulignent son ancienneté sur le territoire de la Métropole de Lyon, l'importance des financements apportés et la possibilité de bénéficier d'un financement à plusieurs reprises. Ils déplorent toutefois l'aspect trop ponctuel des financements dans la mesure où ils sont contraints de renouveler leur demande chaque année, cette démarche étant à la fois chronophage et source d'incertitude. Certains projets nécessitent par ailleurs des financements pluriannuels pour lesquels il n'existe pas de solution à ce jour. Plus largement, « ficeler » un projet apparaît comme étant de plus en plus difficile – en raison, peut-être, des micro-initiatives ponctuelles qui se multiplient et captent une partie des financements – et nécessite parfois l'intervention de trois ou quatre organismes différents. Les financements semblent relativement difficiles à obtenir pour les acteurs peu connus/reconnus. A l'inverse, les structures installées depuis longtemps sur le territoire et dont l'activité est ancienne y parviennent plus aisément. Monter un projet et évaluer ses résultats : établir un diagnostic robuste nécessite plus d'un an. La Conférence des financeurs ne prend pas suffisamment en compte cette dimension.</b></p> <p><i>« Ce n'est pas facile du tout. Nous sommes des bénévoles. On a décidé de se rapprocher de la mairie. On est allé à la pêche pour trouver des financements. »</i></p>
<p>Groupe n°3 (non-spécialistes)</p>	<p><b>Moyennement d'accord.</b></p> <p><b>Les participants se focalisent sur la conduite opérationnelle des projets. Ils pointent notamment les difficultés qu'ils peuvent rencontrer lors de la phase de lancement, avec le temps nécessaire au recrutement des participants et/ou à la constitution de groupes ou pour communiquer de façon efficace auprès des publics ciblés. Certains évoquent également la multitude des acteurs présents sur le territoire de la Métropole de Lyon source, dans ce cas-là, de complexification. D'autres encore pointent la problématique des populations « invisibles » avec lesquelles il est par définition difficile d'entrer en contact.</b></p> <p><i>« C'est long à se lancer. D'autant plus quand on fait une action globale qui intervient sur plusieurs thématiques : le tissage de partenariats, etc. La concrétisation du projet est longue. Le type de public peut être difficile à toucher, surtout quand le public est isolé, n'a pas l'habitude de participer à des activités, de venir dans ces lieux. »</i></p>



✚ « Sur le territoire de la Métropole de Lyon, notre organisation / façon de faire permet au projet de bien se dérouler et d'atteindre ses objectifs. »

<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<p><b>Moyennement d'accord.</b></p> <p><b>Les participants déclarent, dans l'ensemble, réussir à atteindre leurs objectifs voire parfois même à les dépasser.</b>  <b>S'ils ne remettent pas en question leur organisation en tant que telle, près de la moitié indiquent que leurs projets sont parfois entravés par des réponses trop tardives à des demandes de financement. Un décalage entre le calendrier de la Conférence des financeurs et celui des projets est ainsi pointé à plusieurs reprises.</b> De nouveau, c'est la phase de lancement qui s'avère être la plus délicate car les subsides obtenus, lorsqu'ils le sont, n'arrivent qu'ultérieurement. <b>L'expression « stress financier » est employée par une participante pour désigner le malaise généré par ce problème calendaire.</b> De même, l'absence de prise en charge des frais de fonctionnement est citée comme une difficulté supplémentaire.  Par-delà les aspects financiers même si cela en est une conséquence indirecte, <b>la poursuite des actions engagées dans la durée apparaît comme parfois trop hypothétique</b> : faute de savoir si des financements seront obtenus l'année suivante, les acteurs locaux doivent parfois chercher des relais pour prendre la suite d'un projet qu'ils ont lancé et qu'ils ne sont pas certains de pouvoir continuer à porter.</p> <p><i>« Parfois, les réponses tardives de la Conférence des financeurs mettent en tension notre respect des calendriers. »</i></p>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<p><b>Plutôt d'accord.</b></p> <p><b>Ici aussi, les participants déclarent réussir à atteindre leurs objectifs.</b>  <b>Une problématique nouvelle émerge toutefois : le manque de temps, moins pour préparer des dossiers de demande de financement, que pour accompagner les bénévoles</b> qui animent les projets et nécessitent un management de groupe spécifique. Ce temps apparaît comme un impensé dans l'ingénierie du montage de projets de prévention de la perte d'autonomie où le rôle clé et les besoins des bénévoles sont parfois sous-évalués.  <b>Autre difficulté identifiée : le fait de vouloir développer de nouvelles actions, ou de faire évoluer celles déjà déployées.</b> Temps et moyens logistiques font là encore défaut.  Le secteur fonctionne avec des bénévoles. Cela constitue un avantage mais il ne faut pas sous-évaluer l'accompagnement RH nécessaire.</p> <p><i>« Cela se passe bien. Simplement, si on avait plus de temps RH, ça pourrait se passer mieux. On rejoint la question des financements. Actuellement, on a 450 adhérents sur les activités loisirs seniors. Ils sont encadrés par des bénévoles. Mais il faut les accompagner. Ce temps là, on ne l'a pas toujours autant qu'on voudrait. »</i></p>
<p>Groupe n°3 (non-spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p>Par-delà les problèmes temporaires actuellement générés par la crise du coronavirus, <b>les objectifs des projets sont là encore atteints.</b>  <b>Il arrive parfois qu'ils soient révisés en cours de route pour mieux s'adapter aux réalités du terrain et aux nécessités des publics.</b> Ces ajustements relèvent d'une démarche pragmatique, « organique » et ne doivent pas être perçus comme des échecs.  <b>Deux difficultés sont pointées à plusieurs reprises :</b>  <b>-l'absence de financement sur le long terme</b> ainsi que le décalage entre le calendrier des projets et celui de la Conférence des financeurs, à l'instar des précédents groupes ;  <b>-la fragilité des initiatives qui ne reposent que sur un seul contact</b>, leur poursuite se trouvant mise à mal lorsque cette personne part.</p> <p><i>« Au-delà de la difficulté liée aux financements, il y a la difficulté à reconstruire le lien fait avec une structure, si l'interlocuteur part. »</i></p>

### 1.3.3. Les échanges entre les acteurs locaux et la coordination des projets

Pour les trois groupes, les échanges entre les acteurs locaux et la coordination des projets constituent les points faibles de la Conférence des financeurs. Sans tout attendre de cette dernière ni minimiser leur propre responsabilité, tous souhaitent qu'elle impulse une mise en réseau des différentes initiatives et les informe régulièrement de ce qui est fait sur le territoire lyonnais.



📌 « Sur le territoire de la Métropole de Lyon, il y a suffisamment d'échanges et de coordination entre les différents acteurs de la prévention. »

<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt pas d'accord</b></p> <p><b>Les participants font le constat unanime d'un manque de coordination entre les différents acteurs locaux et d'un défaut de connaissance des projets</b> des uns et des autres. Ils ont le sentiment que chacun « travaille dans son coin », ce qui entraîne une dépense d'énergie parfois inutile.</p> <p><b>Si une meilleure articulation des différentes initiatives est souhaitée par le plus grand nombre, ses modalités pratiques devraient être définies avec précaution pour éviter tout risque de centralisation / bureaucratisation en privilégiant la proximité.</b></p> <p><b>Des temps d'échanges entre porteurs de projets ainsi qu'une cartographie des différentes actions déployées sur le territoire font partie des pistes suggérées.</b></p> <p><b>Certains participants insistent par ailleurs sur leur propre responsabilité</b> : c'est également à eux de prendre le temps d'aller à la rencontre des autres et d'être en veille sur les différents projets présents sur le territoire, même si ce n'est pas facile.</p> <p><i>« Il n'y a pas assez d'échanges. Beaucoup de choses sont faites, mais on a du mal à tout articuler. On multiplie les interventions quitte à se perdre parfois. »</i></p>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<p><b>Plutôt pas d'accord</b></p> <p><b>La coordination apparaît ici comme un grand chantier à lancer. Pour les participants, elle n'existe que partiellement au niveau local mais pas à l'échelle métropolitaine.</b> Il s'agit actuellement d'une coordination de proximité qui n'est pas générale. Le sentiment de carence est manifeste.</p> <p><b>La création de liens entre les différents acteurs territoriaux est perçue comme une nécessité</b>, tout particulièrement avec les nouveaux intervenants qui n'ont souvent pas l'historique des actions déjà existantes.</p> <p><b>Les publics sont les premiers à pâtir de ce défaut de coordination.</b></p> <p>Seule une participante estime ne pas rencontrer de difficulté sur ce plan, son action étant circonscrite à un sujet précis qui ne nécessite pas particulièrement de coordination avec d'autres structures.</p> <p>La complexité de l'écosystème apparaît enfin comme une barrière/un frein à l'adhésion aux différents projets, les publics cibles se perdant dans cet environnement trop complexe.</p> <p><i>« Il manque de la coordination au niveau local mais aussi au niveau métropolitain. Il y a des acteurs anciens, existant depuis longtemps sur le vieillissement de la population. Et il y a les nouveaux qui arrivent, non-identifiés dans l'action sociale. »</i></p>
<p>Groupe n°3 (non-spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt pas d'accord</b></p> <p><b>Si la Conférence des financeurs est globalement perçue comme une chance par les acteurs locaux, elle pêche à leurs yeux par son absence de coordination qui s'apparente à un véritable manque.</b> Les participants déclarent ne savoir ce que font les autres structures du territoire que grâce à leurs propres initiatives, et parfois au hasard. Ils déplorent de ne pas être informés ni mis en réseau par la Métropole et estiment que des temps d'échanges entre intervenants – à l'instar de ce groupe focus – seraient salutaires.</p> <p><b>De nouveau, certains participants pointent la responsabilité de chacun dans la connaissance des projets déployés sur le territoire</b> : la Conférence des financeurs devrait certes assurer un minimum de coordination, mais c'est également aux porteurs de projets de faire l'effort d'aller à la rencontre des uns et des autres</p> <p><i>« On a la chance d'avoir la Conférence des financeurs ; on pourrait penser que ce serait l'instance idéale pour initier la coordination, mais dans les faits non. Jusqu'à ce jour, nos partenariats sont très liés à nos activités, à nos propres initiatives. »</i></p>



✚ « Les publics auprès desquels nous intervenons ont décidé eux-mêmes de participer à l'action. »

<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p><b>La plupart des participants estiment que les publics accueillis dans le cadre des projets qu'ils pilotent y viennent de façon volontaire.</b> Certains peuvent parfois être aiguillés par une autre structure, d'autres encouragés par leurs proches, d'autres encore s'y rendre sans trop savoir pourquoi mais dans une large majorité des cas, cela n'enlève rien à leur libre choix.</p> <p><b>Ces décisions n'apparaissent cependant possibles que grâce au travail de communication, d'explication voire d'orientation qui est fait en amont</b> par les acteurs locaux et leurs partenaires.</p> <p><i>« Ce sont nos publics qui décident s'ils vont participer ou pas. C'est à nous de « vendre » l'action ou la proposition pour les intéresser. On voit que des personnes qui ont participé l'année dernière se réinscrivent, donc pour nous ça signifie que ça a fonctionné. »</i></p>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p><b>Les positions de ce groupe rejoignent en grande partie celles du précédent.</b> Les participants insistent toutefois sur la nécessité qu'il y a souvent à aller vers les publics pour leur donner l'envie de – mais aussi, en premier lieu, l'information pour – s'inscrire à un projet. Certaines personnes (les plus isolées, notamment) nécessitent ici une attention particulière.</p> <p><i>« Il y a des publics très éloignés de la culture du loisir. Cela demande un accompagnement spécifique et à réfléchir à nos modes d'intervention pour se faire connaître et créer du lien avant que ces personnes viennent d'elles-mêmes aux actions. »</i></p>
<p>Groupe n°3 (non-spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p><b>Ici aussi, les participants estiment que les publics qu'ils accueillent ont volontairement décidé de s'inscrire à leurs projets. Certains profils apparaissent toutefois comme plus volontaires que d'autres :</b> dans les activités sportives, par exemple, ce sont très majoritairement des femmes qui décident de participer. Les rares hommes viennent souvent encouragés par leurs épouses.</p> <p><b>La dimension financière est également évoquée :</b> de manière contre-intuitive, le fait d'avoir à payer une cotisation – minime – donne en quelque sorte de la valeur à un projet et incite certaines personnes à y participer. A contrario, d'autres personnes seront séduites par des activités parce qu'elles sont totalement gratuites.</p> <p><b>Enfin, la prudence qu'il y a à mettre en avant la notion de prévention est soulignée</b> (elle l'avait déjà été par un autre groupe sur un précédent sujet) : de nombreuses personnes ne souhaitent en effet pas s'identifier à ce type de cible, d'où l'importance de diffuser des messages positifs et non-stigmatisants.</p> <p><i>« On touche 95% des femmes. On a beaucoup de mal à mobiliser des hommes. »</i></p>





‡ « Les publics auprès desquels nous intervenons apprécient l'action à laquelle ils participent. »

<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p><b>Les participants font très largement part de la satisfaction des publics qu'ils accueillent.</b> Un indicateur parle de lui-même : le fait qu'ils décident de revenir à l'issue d'une première participation.  <b>Certaines structures ont développé une démarche d'évaluation</b>, en faisant notamment remplir des questionnaires.  <b>La notion de plaisir est importante : les publics ne se retrouvent pas dans une approche exclusivement centrée sur la prévention.</b> Ils doivent être heureux de participer, y trouver une source de satisfaction et de joie.</p> <p><i>« La notion de plaisir est essentielle. On essaye d'inventer des choses un peu différentes, qui sortent du cadre de la vieillesse, de la maladie, de la souffrance... On essaye de leur offrir une bulle d'oxygène. »</i></p>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p><b>De nouveau, les retours faits par les publics sont très majoritairement positifs. Ils apprécient à la fois les actions qui leur sont proposées en elles-mêmes, mais également la diversité de l'offre lorsqu'elle existe (dans les centres sociaux, par exemple), la dynamique de groupe et, plus simplement, le fait que l'on pense à eux</b> à travers une démarche originale.          Les personnes âgées participent plus volontiers aux activités lorsqu'elles ne se sentent pas stigmatisées en tant que séniors. Des actions menées dans des cadres de mixité sociale ou intergénérationnelle constituent des gages de succès.  <b>A noter : ce sont souvent les mêmes personnes qui participent... et font part de leur satisfaction.</b></p> <p><i>« Ils sont très contents, on a de très bons retours. Mais il s'agit toujours du même noyau dur. Comment faire pour décider les personnes isolées à rejoindre l'association ? »</i></p>
<p>Groupe n°3 (non-spécialistes)</p>	<p><b>Totalement d'accord</b></p> <p><b>Les participants sont ici unanimes pour dire que les personnes qu'ils accueillent sont très satisfaites des actions qu'ils conduisent avec elles.</b> Outre le fait qu'elles participent de façon assidue, <b>le renouvellement des inscriptions d'une année sur l'autre illustre également cet enthousiasme. Des témoignages de gratitude (oraux, mais aussi écrits) sont évoqués à plusieurs reprises</b>, tout comme le sourire des participants.  <b>La dynamique collective impulsée au sein des groupes est ici aussi soulignée.</b></p> <p><i>« Ils sont très satisfaits. On a de très bons retours, ça se voit à leur participation, leur enthousiasme, leur présence. [...] Parfois on a des témoignages très touchants. »</i></p>



‡ « Les publics auprès desquels nous intervenons sont ceux que nous visons en priorité (publics vulnérables, isolés...). »

<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p><b>Les publics accueillis par les structures sont globalement ceux auxquels elles s'adressent en priorité. Cette adéquation est rendue possible par un travail préalable de communication ciblée – adresser les bons messages aux bonnes personnes – voire parfois par une démarche active de repérage sur le terrain. Certains publics demeurent difficiles à atteindre</b> (les plus isolés, notamment) mais ils ne constituent pas toujours la cible prioritaire des acteurs locaux pour diverses raisons.</p> <p><i>« On fait un gros travail de repérage sur les publics qu'on cible (flyers, conférences grand public). On a des partenaires en ville pour nous orienter vers les bonnes personnes, des grilles de critères. Globalement, les personnes qui viennent nous voir sont plutôt bien orientées. »</i></p>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p>...même si <b>attirer et accompagner les personnes les plus en difficulté – sociale et économique – est complexe. Il apparaît comme absolument nécessaire de mener des actions de prévention de l'isolement, en lien avec d'autres partenaires.</b> Un premier lien est à créer pour espérer capter ces publics. Il faut ici intervenir progressivement pour rompre l'isolement.</p> <p>Le public cible dépend par ailleurs de la nature des actions : <b>les personnes les plus en difficulté ne sont pas forcément celles qui sont visées en priorité car la participation aux actions proposées nécessite souvent un minimum d'autonomie</b> (être mobile, par exemple).</p> <p><b>Les participants estiment que les publics les plus vulnérables nécessitent des approches spécifiques</b> qui ne sont pas nécessairement celles qu'ils conduisent eux-mêmes.</p> <p><b>Plus largement, les personnes les plus aisées et autonomes demeurent celles qui participent le plus facilement.</b></p> <p><i>« Fatalement, on ne peut pas toucher les personnes les plus isolées. Il y a des locataires [très âgés] qu'on n'arrive pas à capter. Le public touché est plutôt de 65-75 ans. »</i></p>
<p>Groupe n°3 (non-spécialistes)</p>	<p><b>Plutôt d'accord</b></p> <p>De nouveau, <b>les participants constatent que les publics les plus isolés, vulnérables et « invisibles » sont les plus difficiles à approcher. Ils s'efforcent de pouvoir les toucher, sans les placer nécessairement au cœur de leurs actions.</b> Des démarches intergénérationnelles et/ou mixant différents types de personnes (très âgées et moins âgées, alertes et moins alertes...) sont parfois développées pour atteindre cet objectif.</p> <p><i>« Au début, on visait les personnes vraiment isolées. Maintenant, notre public, c'est les personnes qui font le choix de vieillir chez elles le plus longtemps possible. Au départ, notre objectif était de lutter contre l'isolement. Puis on s'est rendu compte, que les personnes complètement isolées étaient quelque part « irrécupérables », donc on est dans la prévention. »</i></p>



✚ « *Demain, si vous aviez une « baguette magique » pour améliorer la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées sur le territoire de la Métropole de Lyon, vous décideriez de... »*

<p>Groupe n°1 (spécialistes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des « familles de proximité » / des « petites unités proches des gens » dans chaque quartier / commune (x2).</li> <li>- Développer l'orientation des structures et des publics ainsi que l'adéquation entre l'offre et la demande à l'aide d'un « moteur de recherche » spécifique (x2).</li> <li>- Faciliter les démarches et réduire les délais administratifs (x2).</li> <li>- Faire de la prévention de la perte d'autonomie dès le plus jeune âge, à l'instar de la lutte contre le tabagisme.</li> <li>- Instaurer, à travers la Conférence des financeurs, des financements pluriannuels, sur trois ans par exemple.</li> <li>- Mettre en lien les acteurs locaux grâce à une « base de données ».</li> <li>- Permettre à tous les publics d'accéder facilement à l'information.</li> </ul>
<p>Groupe n°2 (mixte)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la concertation, la coordination et <i>in fine</i> la cohérence entre les différents acteurs pour fluidifier et rendre plus efficaces les projets (x4).</li> <li>- Augmenter les budgets dédiés à l'accessibilité (physique, psychique, sensorielle, etc.).</li> <li>- Conforter la pérennité des projets, plusieurs années étant nécessaires pour pouvoir faire un diagnostic.</li> <li>- Disposer d'une personne dédiée à l'accompagnement des bénévoles au sein des structures.</li> <li>- Systématiser la prévention de la dégradation des situations.</li> </ul>
<p>Groupe n°3 (non- spécialistes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changer les représentations que les personnes âgées ont d'elles-mêmes et des actions qui s'adressent à elles (x4).</li> <li>- Développer les relations en face-à-face / « vivantes » en allant à la rencontre des personnes vieillissantes (x3).</li> <li>- Expérimenter (x2).</li> <li>- Mettre en place des coordinations au niveau local, par quartier.</li> <li>- Travailler davantage avec les professionnels du soin.</li> <li>- Sortir de la crise de la Covid 19 qui perturbe profondément les activités.</li> </ul>

## 2. Pistes d'action pour la collectivité

Trois grands axes d'intervention se dégagent à l'issue de l'analyse des groupes focus.

### 2.1. Renforcer l'adhésion des publics cibles

Les personnes âgées sont au cœur des actions déployées par les intervenants locaux en matière de prévention de la perte d'autonomie. Pour que le nombre de bénéficiaires continue de progresser et que le profil des participants se diversifie, il semble nécessaire :

- d'**anticiper davantage encore l'isolement et les difficultés** qui conduisent à cette situation, car il est extrêmement difficile de mobiliser les personnes qui sont déjà isolées ;
- d'**éviter toute forme de stigmatisation**, en prenant soin de ne pas estampiller maladroitement « prévention » et/ou « seniors » les projets qui s'adressent à elles et qui nécessitent une communication adaptée ;
- de **renforcer la lisibilité des actions**, aujourd'hui foisonnantes et parfois complexes à identifier et à comprendre.

### 2.2. Faire évoluer le fonctionnement de la Conférence des financeurs

Les financements apportés par la Conférence des financeurs permettent de faciliter l'émergence et le développement de projets. Ce dispositif gagnerait à évoluer pour plus d'efficacité afin, notamment, de faciliter et de sécuriser le fonctionnement de certaines structures (les plus petites / récentes / précaires). Il pourrait ainsi s'agir :

- d'**accorder des financements pluriannuels** (sur trois ans, par exemple) pour donner plus de visibilité aux structures et les soulager dans l'instruction des dossiers ;
- d'**harmoniser les calendriers**, en calant le calendrier administratif sur le

calendrier des projets ;

- de **simplifier les démarches administratives**, en allégeant les informations nécessaires à la constitution des dossiers ;
- de **soutenir les bénévoles**, en mettant en place des actions de formation et/ou en contribuant à la prise en charge de leur temps d'encadrement.

### 2.3. Animer et coordonner le réseau d'acteurs locaux

Riche d'initiatives, le territoire de la Métropole de Lyon pâtit cependant d'un défaut d'animation et de coordination des actions déployées localement. Cette demande est très forte de la part des intervenants, à la fois pour mieux se connaître, pour mieux coordonner les projets et pour aider/faciliter l'inclusion des nouveaux acteurs.

Pour pallier cette carence, il conviendrait :

- d'**organiser des temps d'échanges réguliers** entre les acteurs locaux. Cette animation participerait à la coordination du réseau et éventuellement à celle des actions et projets. Elle pourrait favoriser la mutualisation, la connaissance et la cohérence des projets sur le territoire ;
- de **diffuser de l'information actualisée** à travers une plateforme internet pour améliorer la communication et notamment, par exemple, toucher les structures qui ne connaissent pas la Conférence des financeurs ou celles entièrement bénévoles, peu familières des dispositifs institutionnels ;
- de **personnaliser les contacts avec les porteurs de projets** (en leur rendant visite, par exemple).

## Conclusion : ce que l'on peut retenir

Si les projets mis en œuvre sur le territoire de la Métropole de Lyon en matière de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées sont nombreux et reconnus pour leur utilité, ils appellent certaines évolutions dans leurs modalités de financement et d'accompagnement.

Forces de propositions, les acteurs locaux sont largement disposés à contribuer à ces changements, en étant associés aux nouvelles orientations à prendre.

Du fait de son rôle moteur au sein de la Conférence des financeurs, la Métropole de Lyon constitue un intervenant légitime pour impulser ces transformations.

La Conférence des financeurs est un outil bien accueilli mais qui gagnerait lui aussi à évoluer : en réfléchissant aux modalités de constitution des dossiers, en proposant une animation coordonnée, en s'efforçant d'être plus visible et connu – y compris des associations qui n'ont pas la culture des dispositifs institutionnels –, en facilitant les projets mutualisés, en permettant aux acteurs de mieux se connaître ou encore en diffusant de l'information auprès des publics.



Analyse et rédaction :  
**Richard Nordier**

Equipe projet :  
**Mathilde Aladame, Richard Nordier,  
Estelle Pelletier**

Maquette :  
**Marie-Pierre Ruch**

## Remerciements

Ce travail a été rendu possible grâce à la participation active de représentants des structures suivantes :

*Arcades Santé, Association Alerte, Association Anou Skan, Badminton Club d'Oullins, Centre Social l'Olivier, Centre Socio-Culturel du Point du Jour, Centres Sociaux de Meyzieu, Comité Basket, Comité Départemental EPGV Rhône Métropole de Lyon, Comité des Anciens de Fontaine-Saint-Martin, Entour'âge Solidaire et Chez Daddy, Est Métropole Habitat, Fondation Aralis, Gérontopôle Aura—Université de Saint-Etienne, Hôpital de Fourvière, Hospices Civils de Lyon, Ka'Fête Ô Môme, Le Pari Solidaire Lyon, Miète, PAPAVAL, Petits Frères des Pauvres, Réussir l'Insertion à Bron, Sens et savoirs, Théâtre des Bords de Saône, Ufolep, Unis Cité...*

**Nous leur adressons nos sincères remerciements.**

Les travaux de l'observatoire des **Solidarités** sont l'expression d'un partenariat entre les membres de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage



Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Référént : **Richard Nordier** 04 81 92 33 52 [r.nordier@urbalyon.org](mailto:r.nordier@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme